

**Retenez bien ces 4 règles :
Équilibre de l'eau – Taux de chlore – Algicide –
Floculation.**



Règle n°1 : L'équilibre de l'eau

PH de l'eau :

- **Le pH est la base d'une eau bien traitée :**
 - Il conditionne l'efficacité des produits de traitement, notamment celle du chlore;
 - Il influence le confort des baigneurs
- Le pH doit se situer **entre 7,2 et 7,4**

Utilisez du **pH moins** (baisse le pH) ou du **pH plus** (augmente le pH) pour ajuster le pH de votre eau.

TH (dureté) de l'eau :

- Une eau trop calcaire peut troubler l'eau, entartre les installations, les revêtements, les tuyauteries et les équipements de la piscine.
- Le TH (Titre Hydrotimétrique ou dureté) de l'eau est situé entre 200 et 400 ppm.
- **Pour gérer la dureté élevée :** Utilisez un séquestrant calcaire pour prévenir les dépôts de calcaire et les problèmes d'entartrage. Notez que les séquestrants ne réduisent pas directement le niveau de TH ; ils aident à prévenir les effets négatifs de l'eau dure.
- **Si l'eau douce n'est pas disponible :** Considérez l'installation de systèmes de filtration avancés ou d'adoucisseurs pour traiter l'eau dure. Ces solutions peuvent aider à gérer et réduire les effets de l'eau dure à long terme.

TAC (alcalinité) de l'eau :

- Le TAC (Taux d'Alcalinité Complète) indique le pouvoir tampon de l'eau, c'est-à-dire sa capacité à réguler les fluctuations du pH.
- La valeur idéale du TAC doit être supérieure à 100 ppm. Il est généralement situé entre 100 et 300 ppm.

Utilisez un [correcteur TAC](#) qui permettra de révéler le TAC si celui-ci est trop faible.

Vous pouvez contrôler le pH, taux de calcaire et le TAC à l'aide de [trousses d'analyses](#) spéciales.

Règle n°2 : La chloration de l'eau

Sous l'action du soleil et des germes présents dans l'air, l'eau de la piscine subit inévitablement une **dégradation**. Pour que l'eau de votre piscine reste saine et cristalline, il faut éliminer ces impuretés en appliquant des produits qui garantissent l'hygiène, la conservation et la transparence parfaite de l'eau.

La chloration a pour objectif :

- De **détruire les micro-organismes** (bactéries, virus et champignons)
- D'éliminer par oxydation les **matières organiques**

Au-delà du simple fait de désinfecter l'eau, il faut aussi contrôler le taux de chlore dans l'eau. En effet, le chlore en trop grande quantité accélère le **vieillessement de votre matériel de piscine** (décolore le liner, abîme la structure en béton, la tuyauterie, le système de filtration, ...) et peut être néfaste pour le baigneur (irritations, maux de tête, ...).

Idéalement, le taux de [chlore piscine](#) doit se situer entre **1 et 2 mg/l**.

Règle n°3 : Les algicides

Le traitement au chlore ne suffit pas pour prévenir la **prolifération des algues**. Afin de lutter préventivement contre les algues de façon durable, il est nécessaire d'employer un algicide en complément. Car il vaut mieux prévenir que guérir ! Une piscine verte est parfois très difficile à rattraper.

La croissance des algues est stimulée par un **temps chaud, par la lumière du soleil, par un niveau de désinfectant insuffisant**, etc.

Pour une prévention efficace, l'adjonction hebdomadaire d'un [anti-algues](#) en faible quantité permettra une protection efficace et durable contre les algues.

Règle n°4 : La floculation des filtres à sable

Certaines **impuretés sont trop fines pour être arrêtées par le filtre à sable**. Elles restent donc en suspension dans l'eau et la rendent trouble.

Sans floculant, l'efficacité du chlore sera considérablement amoindrie, car il sera consommé dans l'élimination de ces fines particules au détriment de la destruction des bactéries.

Le [floculant](#) sert à amalgamer les particules en suspension, les rendant d'une taille suffisante pour être retenues par le filtre. L'eau est ainsi plus claire et le désinfectant est économisé.